

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-755

présenté par

Mme Marais-Beuil, Mme Auzanot, Mme Bamana, Mme Bordes, M. Chenu, M. de Lépinau,
M. Guibert, M. Fouquart, Mme Dogor-Such, M. Gery, M. Dragon, Mme Rimbert, Mme Hamelet,
Mme Martinez, M. Jolly et M. Meurin

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Transformation et fonction publiques »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.